

DENOMINATION DE L'ACTION :

"Ma citoyenneté s'affiche"

OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE PROJET :

Objectifs de l'action :

- ▶ Favoriser l'engagement citoyen des jeunes au sein de la collectivité scolaire
- ▶ Développer des comportements de personne responsable : capable de dialoguer, d'écouter, de respecter les autres, de rendre compte.
- ▶ Conduire le jeune à monter un projet en lien direct avec la vie de l'établissement, émanant d'une volonté collective.
- ▶ Engager le jeune dans l'expression de son opinion à partager avec sa communauté.
- ▶ Aborder le champ de la communication comme outil d'échange, de rencontre.

PUBLICS VISES PAR L'ACTION

Elèves de lycées généraux et professionnels

PROJET DE FONCTIONNEMENT DE L'ACTION :

1^{er} temps: La préparation pédagogique / le rôle de l'enseignant:

- L'enseignant explique l'action engagée et son déroulement.
- L'enseignant, aidé par un module de formation « communication et droit d'expression », engage avec ses élèves l'étude de la vie lycéenne et aborde avec eux les nombreux corrélats à la citoyenneté. L'objectif est que chaque lycéen aboutisse à une représentation personnelle: interprétation du terme « citoyenneté ».
- Intervention: présentation du module
Ce module de 8h est composé de six thématiques: Le blason (1h15)- L'héritage (1h15)-L'abri atomique(1h15)- Le vaisseau spatial(1h15)- Perdu en mer(1h30)- Droits et devoirs du délégué-bilan(1h30).

2^{ème} temps : Interventions complémentaires :

Expression graphique – 14h

- 4 h initiation aux différentes techniques d'expression graphique.
- 10h de travaux de réalisation: expression libre sur un « mur de la parole » mis à disposition par l'établissement.

3^{ème} temps : Valorisation rencontre

- Inauguration du « mur de la citoyenneté »
- Le travail réalisé est valorisé par une communication vers l'ensemble des lycées.

Cette fiche-action est éventuellement modulable en fonction du projet de l'établissement. Des aménagements pourront être étudiés lors de l'entretien pédagogique.

COUT DE L'ACTION :

Coût: 2 100 euros (hors frais de déplacements des intervenants.) Action qui peut être financée par le Conseil Régional dans le cadre du : "Fonds Régional d'aide aux projets lycéens et apprentis".